



Technip Energies remporte un contrat EPCC pour le projet d'hydrogène vert YURI en Australie

Septembre 16, 2022

Technip Energies (PARIS:TE), leader d'un consortium avec Monford Group, a remporté un contrat d'ingénierie, de fourniture des équipements, de construction et de mise en service (EPCC) auprès de Yuri Operations Pty Ltd, pour développer le projet Project Yuri Phase 0 qui est une usine d'hydrogène vert, dans la région de Pilbara en Australie occidentale.

Le projet Yuri, développé en partenariat avec Yara Clean Ammonia et ENGIE, comprend une usine d'électrolyse de 10 mégawatts et un parc photovoltaïque de 18 mégawatts avec son système d'énergie par batterie (BESS) de 8 mégawatts fournissant l'énergie nécessaire à l'électrolyse. Il produira jusqu'à 640 tonnes d'hydrogène vert par an pour une utilisation dans l'usine d'ammoniac Yara Pilbara existante et ainsi produire de l'ammoniac vert.

Technip Energies est responsable de la gestion globale du projet et de l'ingénierie, de la fourniture des équipements, de la mise en service et du démarrage de l'usine d'électrolyse. Monford Group est responsable de la construction globale du projet et de l'ingénierie, de la fourniture des équipements, de la mise en service et du démarrage du parc photovoltaïque.

Le projet a reçu des subventions du gouvernement fédéral via l'ARENA, dans le cadre du programme *Advancing Renewables*, et du gouvernement de l'État d'Australie-Occidentale dans le cadre du *Western Australian Renewable Hydrogen Fund*.

Mitsui & Co. Ltd. (« Mitsui ») a accepté d'acquiescer une participation de 28 % dans Yuri Operations Pty Ltd sous réserve de la satisfaction de certaines conditions en vertu de son accord d'investissement.

Laure Mandrou, SVP Carbon-Free Solutions de Technip Energies, a déclaré : « *Nous sommes très fiers d'avoir été sélectionnés par ENGIE et Yara pour réaliser ce projet phare. Le projet Yuri est une étape importante ouvrant la voie à un déploiement accéléré de l'hydrogène vert pour décarboner l'industrie. Technip Energies s'engage à jouer un rôle de premier plan dans cette aventure et ce contrat renforce notre position en tant que catalyseur des solutions intégrées d'hydrogène sans carbone. Avec notre partenaire, Monford Group, nous proposons une combinaison très robuste et compétitive et nous nous engageons à faire de ce projet une référence pour l'industrie.* »

Ciaran Shannon, Chief Commercial Officer de Monford Group, a déclaré : « *Monford Group est fier de livrer la première usine d'hydrogène renouvelable en Australie-Occidentale aux côtés de Technip Energies, libérant ainsi le potentiel d'énergie renouvelable de Pilbara et ouvrant la voie à un avenir zéro carbone. Nous avons le privilège de faire partie de ce projet qui établira une référence au service de l'ambition australienne dans le domaine de l'hydrogène vert. Monford Group se concentre sur la décarbonation et ce projet incarne la*

volonté et l'ambition de l'équipe Monford de fournir une solution intégrée pour la réalisation de projets renouvelables. »

Le projet a été nommé YURI et le plan de projet comporte une feuille de route en plusieurs phases (phase 0-I-II-III) (feuille de route YURI) qui vise à établir une nouvelle chaîne de valeur industrielle, en exploitant l'abondante énergie renouvelable en Australie-Occidentale pour fabriquer de l'hydrogène et de l'ammoniac renouvelables comme matière première pour la production de produits chimiques renouvelables, ainsi que comme carburant renouvelable pour la production d'électricité et le transport, au service des marchés locaux et d'exportation (Asie et au-delà).

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et des technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO₂. L'entreprise bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Technip Energies est coté sur Euronext Paris avec des certificats de dépôt américains («ADR») négociés de gré-à-gré aux États-Unis. Pour plus d'informations : www.technipenergies.com.

À propos de Monford Group

Monford est un leader dans l'industrie de la construction, avec un portefeuille de projets à l'échelle de l'Australie dans les secteurs des infrastructures, des ressources et de l'énergie.

Basée en Australie occidentale et avec plus d'une décennie d'expérience dans l'industrie, Monford livre constamment des projets dans les délais, dans le respect du budget, en toute sécurité et de manière durable tout en maintenant un engagement envers l'excellence dans la livraison et une orientation centrée sur le client.

Construit « à partir de zéro » et dirigé par une gestion pragmatique, le succès de Monford découle de son expérience, de son intégrité et de son sens de l'innovation, toujours en mettant l'accent sur la sécurité et la qualité.

www.monfordgroup.com

Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des « déclarations prospectives » telles que les définissent la section 27A du United States Securities Act de 1933, telle qu'amendée, et la section 21E du United States Securities Exchange Act de 1934, telle qu'amendée. Ces déclarations prospectives concernent généralement des événements futurs et des prévisions de revenus, de bénéfices, de flux de trésorerie ou d'autres aspects des activités ou des résultats d'exploitation de Technip Energies. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « attendre », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir »,

« devrait », « serait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives » et des expressions similaires, y compris dans

leur forme négative. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, croyances

et hypothèses actuelles de Technip Energies concernant les développements et les conditions commerciales futurs et leurs effets potentiels sur Technip Energies. Bien que Technip Energies estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont faites, il ne peut y avoir aucune garantie que les développements futurs affectant Technip Energies seront ceux que Technip Energies anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de Technip Energies comportent des risques et des incertitudes (dont certains sont significatifs ou indépendants du contrôle de Technip Energies et des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de l'expérience historique de Technip Energies et des attentes ou projections actuelles de Technip Energies. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réels pourraient différer significativement de ceux indiqués dans les déclarations prospectives.

Pour toute information concernant les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels et les résultats prévisionnels, veuillez consulter les facteurs de risque de Technip Energies énoncés dans les documents déposés par Technip Energies auprès de la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis, qui incluent l'amendement n° 4 à la déclaration d'enregistrement de Technip Energies sur le formulaire F-1 déposé le 11 février 2021. Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. Technip Energies ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

Contacts Technip Energies

Relations avec les investisseurs

Phil Lindsay
Vice-President Relations Investisseurs
Tel: +44 20 7585 5051
Email: [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@technipenergies.com)

Relations avec les médias

Stella Fumey
Directrice des Relations Presse & Communication Digitale
Tel: +33 (1) 85 67 40 95
Email: [Stella Fumey](mailto:Stella.Fumey@technipenergies.com)

Jason Hyonne
Responsable des Relations Presse et des Réseaux Sociaux
Tel: +33 1 47 78 22 89
Email: [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@technipenergies.com)

Contacts Monford

Corporate Communications:
Michael Regalado
0438 387 832
michael.r@monfordgroup.com